



Lettres Generales
Authentiques & perpétuel
Privilége d'Écouterie
soit pour l'entrée ou issue
de quelques Repas que ce soit

S. P. n. d. ni nom
& Imprimeur

N° 334

Arch. dép. PL

LETTRES GENERALES.

*Authentique & perpetuel PRIVILEGE D'ESCORNIFLERIE,
soit pour l'entrée ou issue de quelque Repas que ce soit.*

ENGORGEVIN, par la clemence Bachique, Roy des Francs-Pions, Duc des Motvinateurs, Comte de Glace, Prince des Morfondus, Marquis de Frimas, Archiduc de Gelée, Vicomte de Froicure, Damoiseau de Nege, Admiral de Gresses, Vicomte de Tremery, Baron de Poylen, Capitaine des Paniers vendangez, grand Colonel des Vents de Bize, vieil Corporal de Frepaut, Seigneur de Frepillon, Commandeur des Ecerves, grand Goulpharin de Greve, Prevôt de la Cour de Miracle, & premier Mellaire de notre Case prochaine.

A tous nos follatissimes & mirelifiques Abbez Amis & Confederez, Gaudichonnemens fransfruchet, continuës millions de Saults vieux, s'ils étoient d'or ils vaudroient mieux pris sur notre Epargne, au Four des Vanves.

S'AVOIR FAISONS, Que pour le bon zèle & amour que nous portons à nos Bragardissimes & Croustelevéz Cousins, tous bons Pilliers de Tavernes, Champs Gaillardiers, fins Gaillers, frans Lippeurs Ecumeurs de Marmites, Boit sans soif, Tiracleurs, Gueux de l'Hôtel, Pionniers, Crieurs de vieux Fer & vieux Drapeaux Raptasseuts, Chicaneurs, vieux Larribons, Brise Miche, Froids aux dents, Porteurs de Rogatiōns, Rabobliueurs, Lorpidons, Garde-Clapiets, Morte - payes cassez, Ramoneurs de Cheminées, Degrassieurs de vieux Bonnets gras, Troussé - Lardiers, Rognex, Morpionnaires, Chassieux, Grateleux, Pediculaires, Farcineux, Alterez, Pauque denares, Talonniers, Malostros, Bailleurs de belles vescies, Loqueteurs, Befaciens, Rogatioux, Baille-luy-belle, Bedoniers, Veilleux, Anjoleurs, Annifleuts, Befleors, Baille-luy-bon branle, & généralement à tous nos ordinaires Sujets & Vassaux, tous bons Pigoniers : A iceux pour plusieurs causes & autres à ce nous mouvans, AVONS donné & octroyé doupons & octroyons par ces présentes Lettres authentiques, perpetuel & general Privilege d'Escornillerie, duquel leur avons permis & permettons joüir & uset pleinement, paisiblement & franchement par tous les lieux de nos Royaumes, Pays, Terres, Seigneuries & Dominations, sous la souveraineté de notre tres fort & invincibiliſſime Monarque BACHUS : Et en ce faisant, pourront corner au Cornet, se faire de la Croix blanche pour chasser le Diable, assaillir l'une & l'autre Basille, visiter les beuvettes de Mandelaine, fleuter, & écumer la Marmite, demander l'Audience, se ruer sur les trois Poissons, s'asseoir ès Chaires, mirer au Miroir, grenouiller aux Grenouilles, joüer aux Pommes de pin, se retirer sur le Bœuf, se défendre du Pourcelet, hurler après le Loup, ne laisser brûler la Souche, se conduire aux Torches & Lanternes, prendre plaisir au Cigne blanc & rouge, s'accommodez au Fer à Cheval, se rattrahir à la Huze, par fois à la Corne, voguer la Galere, entrer à l'Arche de Noé, contempler la Blanque, prendre l'Eſeu d'argent, & plusieurs autres Lieux éclans en notre obéissance : Et d'une même traite joüer souvent des gobelets, deslêcher veries, hanaps, tasses, toupes, godets ; vuider brocs, barils, flacons, bouteilles, calabashs ; allegre pintes & chopines ; n'épargner vin sec, hypocras, rosette, batard, romeny, muscad, blanc & clairet, & faveau ; donner eargue à Beaume, Orléans, Ay, Isancy, Gascongne, Grèce, Anjou, Seure, Surenn, S. Cloud Argenteuil, Issy, & Panorille. Leur défendant tres-expressément la cervoyle, la belle Guillemete toutne Moulin, la tizanne, la godaille & la bierre, si ce n'est en cas d'urgente alteration, & d'avoir trop croqué la Pie, & trop soufflé en l'encensoir, & non autrement, donnant vive alarme à jambons, endoillies, cervelats, eschinées, & semblables vienues éguillons.

En outre, enjoignons à nosdits Sujets, qu'en cas d'Escorneflerie, tant aux Maistres que Valets, trinquent (*tanquam sponsus*) tant que les larmes leur en viennent aux yeux, à la mode du Pion Briffaut & son Valet Ruffe-Andouille qui mieux vaut.

Et davantage, leur commandons tres-expreslement, qu'en quelque part où lieu que ce soit, là où ils trouveront aucun de quelque érat ou qualité qu'ils soient, qui se voudront fresher & entretenir & uset dudit Privileige d'Escorneflerie, s'ils n'en ont les Lettres spciales & generales, telles & semblables que ces présentes,) de ne les en laisser joüir ; mais les condamner sur le champ en telle amende qu'ils verront être à faire par raison.

Et encore par lesdites présentes, défendons generallement à toutes personnes, tant soient mislouins ou evenez, de ne troubler ou empêcher seulement nosdits Sujets & Vassaux, ny aucuns d'iceux, en la joüissance de leur dit Privileige, & en ce faisant) pour Harnois de gueulles, ny prendre ny exiger d'eux aucuns deniers, q̄s argent, ny gage quelconque : Nonobstant l'Ordonnance d'un commun usage qu'on dit;

A Paris à bon usage.

Qui n'a argent, si laisse gage.

Et sur ce, à peine d'encourir notre perpetuelle disgrâce.

Si donnons en mandement ces mêmes présentes à notre Rubiconditissime Conseiller, *Magistrum Trigorinum*, Thihory, ou en son absence à son Lieutenant le Seigneur d'Ortoillaian, qu'ils fassent ces présentes publier par tous les endroits de notre obéissance, & icelles faire observer inviolablement de point en point, selon notre forme & teneur, nonobstant l'amy Baudichon, ny Gaultier ou Mitaine à ce contraires : CAR telle est notre plaisante & envenimée volonté. DONNE en poste à notre Château d'Appetit, près Longue-dent, & l'avona fait sceller par notre grand Chancelier des Pâtes debandez, par faute de cire bleue, & signé par Maistre Cruche Hebraïque notre grand Secrétaire, & premier Chambellan en notre Conseil tenu à Feaux, dans le Cloître de Sainte Soufferte. L'an tiens icy. Baille ça. Au mois qui a si as. Le jour si tu n'en as, cherche-en. Si tu en trouves si en prend. Et au dessous : Va chasser. Par nobre Greffier Belledent, autrement dit Malnoury. Voulons au surplus foy être ajoutée au Vidimus de ces présentes, comme foye d'un Canard à la dodine, pourvù quelles soient collationnées à l'original d'icelles. Ce fut fait ès présentes de Robine Trinquet, Seigneur de Nîmes, Grisard, Chastelain de Tremblement, Contrôleur de Gelard des Mouches blanches, Hiquet Jarcille, grand Escuyer des mulles aux talons, & autres Seigneurs Morfondus.

*Signé, BACHUS
Signifié*

Et plus bas, ENGORGEVIN.





